

COREPS

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Réunion de travail du 24 novembre 2023 : Groupe de travail
« Emploi, formation, insertion »

PARTICIPANTS

René Fontanarava – CFDT
Céline Porro – DRAC
Nadine Verna – PAM
Samira Kamboua – DREETS
Françoise Carbonero – Ville de Gap
Agnès Loudes – SNSP
Danielle Stefan – SFA

Eve Lombart – France Festival
Dalia Messara – DRAC
Olivier Enguehard – Musicatreize
Anaïs Le Floch – Arsud
Julien Chauvet – Arsud
Sandra Courtial – Arsud

Analyse de la cartographie des dispositifs d'insertion professionnelle et d'accompagnement à l'émergence proposé par Arsud afin d'identifier les zones de manques, les lieux où expérimenter une mise en commun des propositions d'accompagnement.

⇒ Dispositifs à retirer/ajouter

- _ L'été culturel n'est pas un dispositif d'insertion dans le sens entendu dans le cadre du COREPS.
- _ Les dispositifs proposés par l'ISTS ou la FAI.AR en fin de parcours ne peuvent figurer dans la cartographie car ils relèvent plutôt de la formation professionnelle, tout comme les conservatoires qui n'ont pas vocation à aller vers des dispositifs d'insertion.
- _ Kourtrajmé, association à Marseille d'insertion professionnelle de jeunes éloignées, a vocation de donner sa chance à ceux qui n'ont pas eu accès à l'école supérieure et bénéficie de crédits de la DREETS.
- _ Il faudrait également ajouter les dispositifs d'insertion du secteur cinématographique.

- ⇒ **Qualifier de manière systématique les moyens mis en œuvre** : personne dédiée, mentorat, tuteur, les sommes (quand il y a des dispositifs).

- ⇒ **Définir l'objet et la cible du document** : à qui sera-t-il destiné finalement et pourquoi ?
- ⇒ **Proposer une définition, un lexique explicatif des types de dispositifs que l'on retrouve dans la cartographie.** Peut-on inclure l'insertion par l'activité économique ? La VAE entre dans le cadre de l'insertion ? Sommes-nous sur l'aide à l'embauche ou l'accompagnement des entreprises ?
- ⇒ **Donner à la cartographie une forme plus « ludique »**, plus ergonomique (ex. « Périscope » un guide ressource hébergé par le FRAC).

ECHANGE SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

La signature d'un EDEC au niveau national (qui se décline en région) peut être intéressant à lier à ce tableau.

A une époque, dans le cadre du FONPEPS, une aide a failli être mise en place pour les jeunes diplômés, mais elle a été supprimée car très peu utilisée : il serait donc intéressant d'y réfléchir.

Ce qui crée des difficultés dans l'accompagnement à l'insertion, et parfois génère des métiers en tension, c'est la question des salaires.

- ⇒ Il faut donc poser un questionnement sur les aides / accompagnements aux jeunes professionnels qui pourraient manquer, qu'il s'agisse d'aides à la mobilité ou d'aides au logement.
- ⇒ Il faudrait penser ces dispositifs pour des emplois courts (stage, alternance), car ils sont souvent pensés pour des emplois de plus de 6 mois ou permanents, et donc inadaptés.

ECHANGE SUR LES METIERS EN TENSION

Il serait intéressant de faire un sondage ciblé concernant cette question de difficultés de recrutement. Rédigé par ce groupe de travail et envoyé aux réseaux d'adhérents, ce sondage permettrait d'évaluer si la problématique des « métiers en tension » relève de questions de formation, d'insertion, de communication ou tout simplement de questions économiques.

L'augmentation des normes et des responsabilités de postes dans le secteur culturel, avec désormais des formations obligatoires sur les VHSS dans le secteur RH, rend le recrutement d'autant plus délicat dans ce genre de métier.

Une enquête sur le sujet a été lancée par l'AFDAS à l'automne mais tous les professionnels n'ont pas été interrogés.

- ⇒ **Contactez l'AFDAS pour avoir la teneur du sondage et les potentiels résultats en région.**

ECHANGE SUR LA FORMATION

Le Campus des Métiers bosse à des actions en partenariat avec Pôle Emploi et la Mission Locale pour faire découvrir le campus, les formations qui sont proposées.

Beaucoup d'initiatives en matière de sensibilisation des jeunes aux formations des métiers de la culture sont menées via le Campus des Métiers et des Qualifications.

Concernant les formations professionnelles et les lycées : l'éducation national mène un gros travail pour remettre en place la « carte des formations professionnelles ». Ces travaux vont se traduire par un certain nombre de préconisations qui vont probablement changer les filières retrouvées dans les lycées.

- ⇒ **Contactez le Campus des Métiers et des Qualifications afin de voir quels travaux pourraient être menés conjointement.**